

DOSSIER DE PRESSE

«DÉPLOIEMENT DE VÉHICULES AU GAZ»

MARDI 8 DÉCEMBRE 2020

1. CONTEXTE ET DÉROULÉ

Dans un contexte de respect de l'environnement et d'amélioration continue de ses méthodes de travail, la Régie Des Transports de l'Ain expérimente depuis mi-septembre des autocars au GNV (Gaz Naturel pour Véhicules) sur la ligne régulière 119 (Bourg-en-Bresse / Villefranche-sur-Saône), ligne structurante du réseau «Cars Région Ain».

Deux autocars de cette énergie ont été prêtés par la société IVECO :

- IVECO Crossway d'une capacité de 55 places : en test du 14/09 au 15/10,
- IVECO Crossway Low Entry d'une capacité de 53 places : en test du 06/10 au 15/12,

Un retour de cette expérimentation est ainsi réalisé ce mardi 8 décembre 2020 sur l'agence RDTA de Savigneux par Monsieur Alexandre NANCHI, Président de la Régie (également Conseiller Régional délégué aux Ressources Humaines) accompagné par les conducteurs ayant utilisé ces deux autocars.

Sont conviés à cet événement les membres du Conseil d'Administration de la RDTA, Monsieur Marc PECHOUX Président de la Communauté de Communes Dombes Saône Vallée (CCDSV), Monsieur Gilles GARNIER Maire de Savigneux, ainsi que les représentants du personnel de l'entreprise et les salariés de l'agence de Savigneux.



IVECO Crossway - 55 places



IVECO Crossway LE - 53 places

2. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ENTREPRISE

Établissement Public à Caractère Industriel et Commercial (EPIC), la Régie Des Transports de l'Ain (RDTA ou Transports de l'Ain) bénéficie d'un passé riche ainsi que d'un savoir-faire reconnu dans le secteur du transport de voyageurs.

La création de la Régie Départementale des Tramways de l'Ain a été décidée en avril 1918 afin de reprendre l'activité ferroviaire du Département de l'Ain. Ce réseau ferroviaire était jusqu'alors exploité par différentes compagnies de tramways. Las du système de concessions, le Conseil Général de l'Ain a décidé de confier l'exploitation à un seul et même exploitant, en **créant officiellement la Régie Départementale des Tramways de l'Ain le 1er Janvier 1919.**

C'est en 1931 que la 1ère ligne routière est créée : « la Cluse / Thoirette ». A partir de cette date, les lignes ferroviaires sont fermées petit à petit au profit des lignes routières. La dernière ligne ferroviaire fut fermée le 23 mai 1954.

Les années post-guerre sont propices au renouveau et dans les années 1950 la RDTA développe ses activités de transport de marchandises, de messageries, et surtout de transport touristique.



Figure : Un des premiers autobus de la RDTA dans les années 1940



Figure : Autocars de la RDTA à la fin des années 1950

Afin que le nom de l'entreprise corresponde à son activité, **le 18 Mai 1960, la Régie Départementale des Tramways de l'Ain devient la Régie Départementale des Transports de l'Ain.**

Durant les décennies 60 à 90, la RDТА poursuit son développement en modernisant ses centres d'exploitation. La fin des années 1990 marque un tournant dans l'histoire de l'entreprise avec l'exploitation d'une nouvelle activité : le transport urbain; tout d'abord avec l'exploitation de lignes transfrontalières du réseau des Transports Publics Genevois, puis avec l'exploitation du réseau urbain de la ville de Bellegarde-sur-Valserine.



Les années 2000 sont propices à la mise en place de systèmes informatiques, permettant à l'entreprise de devenir plus réactive et mieux organisée.

En 2009, la RDТА se voit triplement certifiée en Qualité, Sécurité et Environnement, et devient la première entreprise de transport de voyageurs triplement certifiée en France.

Qualité

Sécurité

Environnement



Après avoir passé 1 siècle sous l'autorité du Département de l'Ain, **la Régie Départementale des Transports de l'Ain a changé d'autorité organisatrice et est passée sous la gestion de la Région Auvergne-Rhône-Alpes** au 01/01/ 2020.

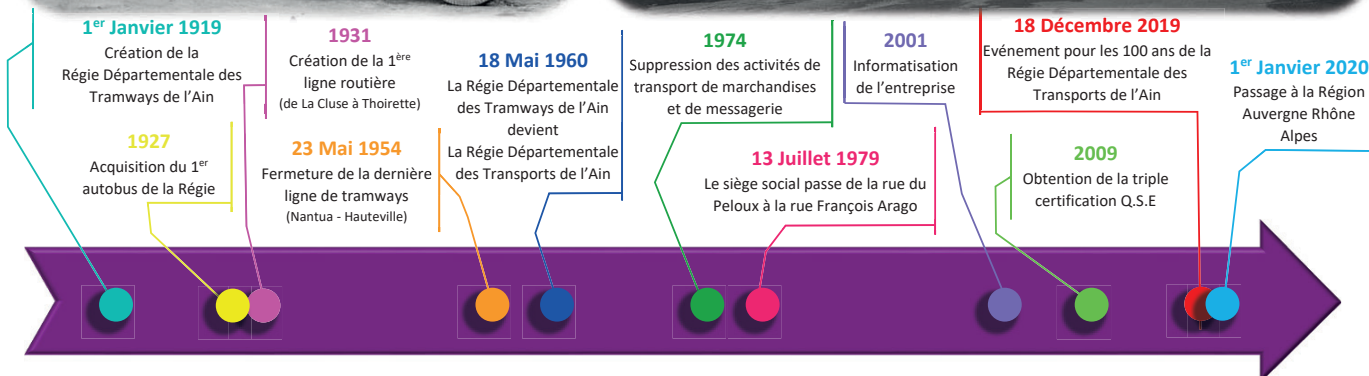
Ce transfert conduit l'entreprise à un nouveau changement de nom (tout en gardant son sigle RDTA) et devient **la Régie Des Transports de l'Ain**.

Ce changement d'autorité de tutelle a été acté par une délibération de la Région Auvergne-Rhône-Alpes le 18 octobre 2019 puis par une délibération du Département de l'Ain le 28 octobre 2019.

Sur proposition de M. Laurent Wauquiez, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, M. Alexandre Nanchi, Conseiller Régional de l'Ain délégué aux Ressources Humaines, a été élu le 22 janvier lors du Conseil d'Administration nouveau **Président de la Régie Des Transports de l'Ain**. La direction de l'entreprise est toujours assurée par M. Olivier Wehrlin.



M. Alexandre NANCHI



Aujourd'hui, l'entreprise a développé une image reconnue et se positionne comme un acteur incontournable en assurant l'exploitation des principales activités du transport de voyageurs.

Transports scolaire et adapté : Environ 1,5 millions de kilomètres commerciaux parcourus annuellement.

L'entreprise transporte quotidiennement environ 18 000 élèves sur plus de 600 communes du territoire de l'Ain (environ 200 circuits scolaires).

Le transport adapté est un service destiné aux élèves du département de l'Ain, en situation de handicap, ayant besoin d'un transport spécifique pour se rendre dans leurs établissements scolaires. Cela représente environ 130 circuits pour le transport quotidien d'environ 600 élèves.

Transport urbain : Plus de 2 millions de kilomètres commerciaux parcourus annuellement.

Nous assurons depuis plusieurs années l'exploitation du réseau urbain de Valserhône (Mobi'Vals), ainsi que trois lignes urbaines (lignes F, 66 et 68) des Transports Publics Genevois.

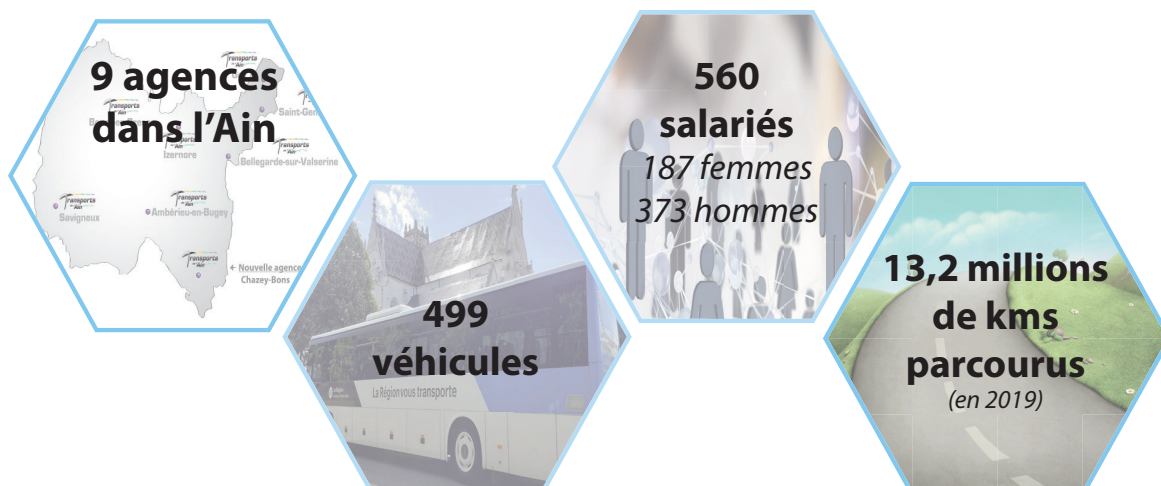
Transport occasionnel : Environ 700 000 kilomètres commerciaux parcourus annuellement.

Nous proposons des sorties dédiées exclusivement aux groupes, sur un ou plusieurs jours.

Transport régulier : Plus de 2 millions de kilomètres commerciaux parcourus annuellement.

Nous assurons l'exploitation de 21 lignes régulières du réseau car.ain.fr, de 2 lignes régulières du réseau LIHSA, et de 3 lignes de transport à la demande pour Pays de Gex Agglo.

Aujourd'hui, la RDTA c'est :





Siège social et atelier de maintenance :

1 rue François Arago
01 000 BOURG-EN-BRESSE
Tel: 04 74 22 01 77



Agence de Bourg-en-Bresse :

Activités : scolaires et adaptés, régulières et occasionnelles
1 bis rue François Arago
01 000 BOURG-EN-BRESSE
Tel: 04 74 22 82 05



Agence d'Ambérieu-en-Bugey :

Activités : scolaires et adaptés, régulières et occasionnelles,
Rue des Frères Salvez – ZAC en Point Boeuf
01 500 AMBERIEU-EN-BUGEY
Tel: 04 74 38 31 37



Agence d'Izernore :

(agence Haute Qualité Environnementale)

Activités : scolaires et adaptés, régulières et occasionnelles,
303 route des Mûriers – ZA en Champagne
01 580 IZERNORE
Tel: 04 74 76 19 81

**Agence de Savigneux :**

Activités : scolaires et adaptés, régulières et occasionnelles,
150 allée des Cycadés – ZA en Prêle
01 480 SAVIGNEUX
Tel: 04 74 00 75 75

**Agence de Gorrevod :**

Activités : scolaires et adaptés, régulières et occasionnelles ,
1694 route de la Rambière
01 190 GORREVOD
Tel: 03 85 30 30 10

**Agence de Gex :**

Activités : scolaires et adaptés, urbaines, régulières et occasionnelles
212 rue des Artisans
01 170 GEX
Tel: 04 50 41 58 22

**Agence de St Genis Pouilly :**

Activités : scolaires et urbaines
355 rue Nicolas Appert
01 630 ST GENIS-POUILLY
Tel: 04 50 41 45 20

**Agence de Chazey-Bons :**

Activités : adaptés, occasionnelles et régulières
ZA en Penaye
01300 CHAZEY-BONS
Tel: 04 74 38 31 37

**Agence de Bellegarde-sur-Valserine :**

Activités : scolaires et adaptés, urbaines, régulières et occasionnelles,
4 avenue du Maréchal Leclerc
01 200 VALSERHÔNE
Tel: 04 50 48 52 67

2.1 Siège social (+ atelier de maintenance)

1 rue François Arago
01 000 BOURG-EN-BRESSE
Tel: 04 74 22 01 77
Mail : accueil-siege@rdtain.fr
www.transportsdelain.fr



Siège social (administratif) : **33 personnes**

- 21 femmes / 12 hommes,
- Catégories socio-professionnelles:
 - 9 cadres,
 - 18 agents de maîtrise,
 - 6 employés,
- Moyenne d'âge : 36,8 années
- Ancienneté moyenne : 8,5 ans

Atelier de maintenance : **17 personnes**

- Personnel administratif maintenance : 5,
- Personnel technique véhicules : 10,
- Personnel technique bâtiments : 2,
- 1 femme / 16 hommes,
- Catégories socio-professionnelles:
 - 2 cadres,
 - 4 agents de maîtrise,
 - 3 employés,
 - 8 ouvriers,
- Moyenne d'âge : 43 années
- Ancienneté moyenne : 9 ans et demi,



2.2 Agences de Bourg-en-Bresse & Savigneux



1 bis rue François Arago
01 000 BOURG-EN-BRESSE
Tel: 04 74 22 82 05
Mail : agc.bourg@rdtain.fr

Effectif total : 73 (24 femmes / 49 hommes) **Véhicules : 88**

- 31 conducteurs véhicules légers,
- 40 conducteurs autocars,
- 1 agent d'entretien,
- 1 administratif,
- Moyenne d'âge : 51 années,
- Ancienneté moyenne : 9,3 ans,

- 42 véhicules légers,
- 46 autocars,
- Moyenne d'âge : 5,6 années,

Activités :

- Transport scolaire : 32 circuits scolaires,
- Transport adapté : 31 circuits,
- Transport occasionnel,
- Transport régulier : 2 lignes régulières du réseau «Cars Région Ain» (lignes 119 & 148)

150 allée des Cycadés
ZA en Prêle
01 480 SAVIGNEUX
Tel: 04 74 00 75 75
Mail : agc.savigneux@rdtain.fr



Effectif total : 56 (17 femmes / 39 hommes) **Véhicules : 64**

- 18 conducteurs véhicules légers,
- 37 conducteurs autocars,
- 1 administratif,
- Moyenne d'âge : 50 années,
- Ancienneté moyenne : 6,4 ans,

- 25 véhicules légers,
- 39 autocars,
- Moyenne d'âge : 5,6 années,

Activités :

- Transport scolaire : 14 circuits scolaires,
- Transport adapté : 21 circuits,
- Transport occasionnel,
- Transport régulier : 5 lignes régulières du réseau «Cars Région Ain»,

3. BILAN SUR CETTE EXPÉRIMENTATION

Depuis de nombreuses années, la RDTA voit l'environnement comme un enjeu essentiel de son développement.

Depuis 2014, tous les véhicules achetés disposent de la norme Euro 6, dernière norme environnementale en vigueur. Cette norme fixe des seuils d'émissions de gaz polluants.

La RDTA s'inscrit pleinement dans les engagements de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, de sortir des énergies fossiles.

L'ouverture d'une station GNC (Gaz Naturel Comprimé) en septembre 2020 à Villefranche-sur-Saône et le prêt par la société IVECO de deux autocars gaz ont permis à la RDTA de réaliser cette expérimentation.



Station GNC - Villefranche-sur-Saône

Les deux autocars IVECO Crossway roulent au gaz naturel, fréquemment appelé GNV.

Le GNV est un gaz naturel identique au gaz de chauffage ou de cuisson, utilisé comme carburant. Il est employé à l'état gazeux d'où l'appellation GNC.



Afin d'avoir un retour d'expérience le plus significatif possible, ces deux autocars ont été testés par des conducteurs des deux agences effectuant les services de la ligne régulière 118 du réseau «Cars Région Ain» : Bourg-en-Bresse et Savigneux.

Le 1er véhicule, IVECO Crossway d'une capacité de 55 places a été testé du 14 septembre au 15 octobre sur l'agence de Savigneux.

Le 2nd véhicule, a été testé d'abord sur l'agence de Bourg-en-Bresse puis sur celle de Savigneux entre le 06 Octobre et le 15 Décembre.

Retour d'expérience :

1. Conduite et utilisation identique à un véhicule diesel.

Pas de contrainte particulière lors de la conduite.

2. Le gaz est stocké à une pression de 200 bars sous le pavillon.

3. Un circuit haute pression alimente le moteur avec un système de régulation pour diminuer la pression entre 8 et 10 bars avant injection dans le moteur.

4. Véhicule disposant d'organes de sécurité : électrovannes et disques de ruptures lui conférant un niveau de sécurité identique au véhicule diesel.

5. Véhicule disposant de 2 valves de réapprovisionnement

Nanomètre permettant de contrôler le niveau de gaz



Un système d'électro-aimant permet de détecter la fermeture de la trappe et empêche le démarrage du véhicule si celle-ci n'est pas fermée.

Caractéristiques :

1. Temps de réapprovisionnement en gaz plus long qu'un plein de carburant en diesel (10 minutes),
2. Démarrage impossible du véhicule sous le seuil des 25 kg de gaz

Avantage du moteur au GNV :

1. Motorisation du véhicule moins bruyante --> moins de pollution sonore,
2. Encrassement moins important du moteur,
3. Pas de système anti-pollution à entretenir, ni d'AD Blue (additif permettant la réduction de polluants) à approvisionner,
4. Véhicule moins énergivore qu'un véhicule diesel :
28,78 Kg/100 contre 31,52 L/100 pour un autocar diesel euro 6 sur la ligne 119,

Données financières : - / +

1. Coût d'acquisition du véhicule de 15 à 20 % plus élevé qu'un véhicule diesel euro 6,
2. Coût d'équipement d'un atelier d'environ 10 K €,
3. Coût de maintenance plus élevé lié à des paliers d'entretien plus rapprochés
=> surcoût évalué à + 10 % par rapport à un véhicule diesel,
4. Fiscalité avantageuse : suramortissement permettant la déduction de 60 % de la valeur de la flotte du résultat imposable,
5. Carte grise gratuite,
6. Prix du Kg de gaz plus avantageux que le prix du litre de gasoil
(0,77 € HT contre 1,02 € HT),
7. Coût carburant au kilomètre inférieur de 44 %,

Bilan de cette expérimentation :

Le bilan de cette expérimentation est très satisfaisant. Ces véhicules ont été très appréciés de la part des conducteurs.

La conduite est identique à celle d'un véhicule diesel avec pour avantage une motorisation moins bruyante.

Les usagers transportés sur cette ligne (environ 230 voyageurs journaliers) ont également été satisfaits de cette expérimentation et apprécient que le transporteur soit sensible à l'environnement en proposant une méthode de transport plus respectueuse de l'environnement.

Une motorisation des véhicules au GNV a un fort impact environnemental : utilisation du gaz en remplacement du diesel, une consommation plus faible....

Toutefois, en dehors de certains aspects financiers moins avantageux qu'un véhicule diesel, la mise en place de véhicules au GNV pose des contraintes en terme d'exploitation et de maintenance.

En effet, le temps de réapprovisionnement pour une charge rapide en gaz est plus long qu'un plein de carburant, il faut donc inclure un temps supplémentaire dans les services des conducteurs.

Par ailleurs, le réseau de distribution grand public GNV dans la région Auvergne Rhône-Alpes est peu dense.

S'équiper d'une station privative au GNV a un coût considérable : entre 300 000 € et 1 000 000 € en fonction du type de charge choisie (charge lente ou charge rapide). Les ateliers de maintenance nécessitent des équipements spécifiques répondant aux exigences de la norme ATEX (Atmosphère EXplosive), représentant un coût moyen d'équipement estimé à 10 000 €.

Cette expérimentation de véhicules au GNV a permis à la RDITA de pouvoir comparer les 2 énergies.

Le bilan de cette expérimentation est positif.

Les Transports de l'Ain ont prévu pour l'année 2021 l'**achat de 11 véhicules au gaz.**

Transports de l'Ain
1 rue François Arago
01000 BOURG-EN-BRESSE
04 74 22 01 77
www.transportsdelain.fr

